

46 MERCREDI 29 NOVEMBRE 2023 L'ÉCLAIREUR DU GÂTINAIS

# Château-Landon - Souppes

## 89 % de réussite à Souppes Les diplômes du brevet ont été remis



Élèves et parents sont venus nombreux assister à la Cérémonie de remise du diplôme national du brevet.

► Vendredi 17 novembre en fin de journée, s'est tenue dans les locaux du collège Emile-Chevallier la cérémonie républicaine de remise du diplôme national du brevet.

Les anciens collégiens, aujourd'hui très majoritairement lycéens, sont venus, pour la plupart d'entre eux, accompagnés par leurs parents. C'est un bon résultat que le principal, Thierry Clergue a annoncé : 66 lauréats sur 74 élèves ont décroché le sésame soit un résultat proche des 90 % avec 17 mentions assez bien, 14 mentions bien, et 18 mentions très bien.

« C'est un premier diplô-

me qui atteste un socle de compétences scolaires commun, mais également les valeurs fondamentales de citoyen et de la République » a déclaré le chef d'établissement avant de conclure par : « Former des citoyens avertis, éclairés et autonomes, voilà le seul objectif que l'on a au quotidien ». Il en a profité pour rendre hommage à toutes les équipes impliquées.

Au cours de cette cérémonie, 24 élèves se sont vus remettre le diplôme du PSC1 (premier secours). Des livres ont été offerts pour les titulaires de mentions assez bien, bien et très bien par le Foyer socio-éducatif du collège.

## Chaintreaux Deux jours de magie au marché de Noël



Le Père Noël, toujours disponible pour les enfants.

► Samedi, à 10 heures précises, le coup d'envoi du marché de Noël de Chaintreaux a été donné. Les nombreux visiteurs déjà sur place ont assisté à une inauguration musicale, dansante et très colorée. Ce marché soutenu par la municipalité a été le premier proposé par Chaintro-Fêtes, anciennement Chaintro Fun.

Le maire, Alexis Kerlo, s'est dit ravi de voir une telle animation dans le village et a rendu hommage à tous ceux qui ont participé et au dynamisme de la présidente, Noémie Jeunet.

Parmi la quarantaine d'exposants, un graveur sur verre, l'école du village pour fi-

naner un voyage scolaire, mais aussi Annie, venue de Belgique proposer des bijoux en acier... L'Association des amis de l'église Saint-Eutrope a profité de cette opportunité pour procéder à une collecte en vue de restaurer la chapelle de Lagerville. À noter également la prestation de la chorale, la crèche vivante, le prestidigitateur Copitrec, le spectacle de guignol, le Père Noël, un atelier de maquillage pour les enfants au profit du Téléthon... mais aussi la présence de Zoé, Miss Petite univers Ile-de-France, qui a porté haut les couleurs de son village.

Les nombreux retours positifs attestent de la réussite de la manifestation.

## Communauté de communes Gâtinais-Val de Loing

# Un projet « jeunesse » en chantier

« Adobus », c'est le nom du projet jeunesse en construction de la Communauté de communes Gâtinais-Val de Loing.

► Ce projet a pour vocation d'aller à la rencontre des jeunes de 12 à 17 ans sur l'ensemble du territoire au moyen d'un minibus afin d'élaborer avec et pour eux des actions de loisirs, d'animation mais aussi leur offrir un espace d'écoute, d'échanges, d'information et/ou d'orientation.

Le dernier comité thématique sur la jeunesse présidé par Jean-Jacques Hyst, président de l'interco a réuni Rose-Marie Lionnet, vice-présidente en charge de la petite enfance, enfance, jeunesse, les élus ainsi que les partenaires qui œuvrent pour les jeunes sur le territoire.

Les élus travaillent sur ce projet depuis de nombreu-



Le projet « Jeunesse » chemine ponctué par de nombreuses réunions pour y parvenir.

ses années à l'appui d'un comité de pilotage jeunesse. Le recrutement d'une animatrice jeunesse a permis de renforcer les équipes en ce sens. Le projet est en cours de construction et des partenariats avec les collèges de Souppes-sur-Loing, de Château Landon et de Lorez-le-Bocage mais aussi avec la Mission locale ou encore l'association Musi-Qafon sont avancés.

Plus globalement et dans le cadre de la Convention territoriale globale (CTG) de la Caisse d'allocations familiales (CAF) et de la charte territoriale des solidarités à destination des familles de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing, en partenariat avec ces deux instances organise des rencontres depuis décembre 2022 pour

aborder différentes thématiques dressées dans le cadre du diagnostic de territoire.

Ces thématiques touchent au quotidien des familles du territoire : la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, l'inclusion numérique, l'accompagnement à la vie sociale, le handicap... La dernière rencontre thématique CTG a eu lieu le 14 novembre et a concerné la petite enfance.

## Souppes en deux mots

### Un petit pont refait



Le petit pont situé entre Leader Price et les locaux de La Passerelle, enjambant un petit cours d'eau, a été refait à neuf par le personnel des services techniques. La tâche avait un double objectif : esthétique et sécuritaire. Ce pont est emprunté quotidiennement par les collégiens. Il constitue un raccourci pour eux.

## À Souppes-sur-Loing

# 26<sup>e</sup> marché de Noël les 9 et 10 décembre

► La 26<sup>e</sup> édition du marché de Noël aura lieu le samedi 9 décembre de 10 heures à 19 heures et dimanche 10 décembre de 9 heures à 18 heures. Les organisateurs annoncent un programme magique : Carrousel 1900, rencontre avec les producteurs locaux, concerts, spectacle, jeux de lumières et animations surprises !

Le rendez-vous aura pour thème : « Rêver Noël en rouge et or ».

Voici le programme :

**Samedi.** 10 heures, ouverture du marché et arrivée du Père Noël en calèche. 11 heures : inauguration, concert par les professeurs du conservatoire de musi-

que à la crèche. 12 heures et 15 heures : animation par la compagnie Caval Scène. 17 heures : chants sacrés, prestation lyrique de Fabien sous les lumières de l'église. 19 heures : fermeture du marché.

**Dimanche.** 9 heures : ouverture du marché (à partir de 10 heures, rendez-vous au chalet de la mairie pour découvrir la phrase cachée du Père Noël). 11 heures et 17 heures : chants de Noël à l'accordéon avec Corinne Kuzma. 14 heures : démonstration de Zumba par la gymnaste volontaire de Souppes. 16 heures : concert des Violons d'Amilly.

## Projet éolien Tonnelle

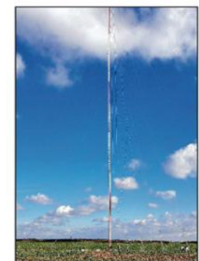
# Un mât de mesure de 126 m installé

► Dans le cadre du projet éolien de la Tonnelle, l'entreprise Renner Energies a procédé à l'installation d'un mât de mesures météorologiques près du lieu-dit « Les Quarante Arpents ».

D'une hauteur de 126 mètres, le mât de mesures est armé par trois ensembles de haubans métalliques et ne nécessite pas de fondations. Des anémomètres, girouettes et sondes disposés à différentes hauteurs, mesureront la force et la direction du vent.

Ces données seront collectées pendant 24 mois au minimum. Leur analyse par des ingénieurs spécialisés contribuera à évaluer la faisabilité et les caractéristiques techniques d'un éventuel parc éolien. Le projet éolien de la Tonnelle est actuellement en cours d'étude sur les communes de Souppes-sur-Loing, Poligny et Bagneaux-sur-Loing. Débutées fin 2022, les analyses sont réalisées par des bureaux d'études spécialisés et indépendants.

L'objectif de ces études est d'analyser précisément la zone où les éoliennes pourraient potentiellement s'implanter pour en déduire la présence ou non d'enjeux et confirmer la faisabilité environnementale de l'installation d'éoliennes. « Ces études permettront de collecter des données objectives pour estimer le potentiel de production énergétique de la zone », explique Florent



Renner Energies a procédé à l'installation d'un mât de mesure. (ILLUSTRATION)

Deplechin, ingénieur chez Renner Energies.

Renner Energies avance, suite à son analyse préalable, que la zone d'études pourrait accueillir au maximum six éoliennes de dernière génération ce qui correspond environ à 30 MW. Une fois réalisé, le parc pourrait produire annuellement 70 GWh, soit la consommation électrique de 30.000 ménages (hors chauffage), et couvrirait ainsi 1,5 fois les besoins en électricité de l'ensemble de l'intercommunalité.

Si la municipalité a délivré un arrêté favorable le 17 juillet 2023 pour l'installation du mât, le conseil municipal qui s'est réuni le 10 octobre a décidé à l'unanimité de donner un avis défavorable au projet éolien de la Tonnelle porté par la société Renner Energie.

